



**Actes des 2^{èmes} rencontres
de la Solidarité
Internationale du SICOVAL
8 avril 2011, Auzeville**

(B. Raffier, CROSI Midi-Pyrénées)



1. Cadre général

Dans le cadre de sa politique de solidarité internationale, le Sicoval au-delà des partenariats de coopération décentralisée qu'il mène avec des collectivités locales du Sénégal et de Guinée souhaite favoriser les échanges d'expériences et la mise en réseau des acteurs français de la Solidarité internationale de son territoire et plus globalement de l'agglomération toulousaine. Ainsi, le Sicoval édite et diffuse la lettre de la solidarité internationale et organise des Forums solidarité internationale destinés au grand public et les Rencontres de la solidarité internationale destinées aux associations et acteurs travaillant dans ce domaine. L'ensemble des actions menées sur le territoire du Sicoval s'inscrivent dans le cadre de « Sicoval sans frontières », dispositif de soutien et de mise en réseau des acteurs de la solidarité internationale.

Cette seconde édition des Rencontres de la Solidarité Internationale a été organisée en collaboration avec le CROSI Midi-Pyrénées (Collectif Régional des Organisations de Solidarité Internationale). Le thème retenu cette année était « l'accès à l'eau dans les pays du Sud ».

Après une introduction proposée par François Régis Valette, président du Sicoval et Henri Arévalo, président de la commission « coopération décentralisée » du Sicoval, ces Rencontres ont été conduites en deux temps :

- la première partie a permis un échange autour d'exposés d'une quinzaine de minutes permettant

la présentation de 5 expériences sur ce sujet:

- Programme Solidarité Eau par Sophie Charpentier qui a dressé un portrait du paysage de coopération décentralisée non gouvernementale,
- Agence de l'eau Adour-Garonne par Sophie Charpentier en l'absence d'Alain Dutemps au début des rencontres,
- Projet de coopération décentralisée de Ramonville par Mireille Murawski de l'ACAD (Association de Coopération entre Acteurs de Développement) et Christophe Lubac (maire de Ramonville),
- Projets de l'association Bilou Toguna par Marc Montagner ,
- Projet de coopération décentralisée du Sicoval par Henri Arévalo et Benjamin Dumas (Sicoval) et Ousmane Diallo de l'association ECODEV.



**Actes des 2^{èmes} rencontres de la Solidarité Internationale du SICOVAL
8 avril 2011, Auzeville**



Ce premier temps a été conclu par Gérard. Onesta, Vice-président à la Région Midi-Pyrénées en charge des affaires européennes, des relations internationales, de la coopération internationale et de la réflexion sur l'avenir des Régions et qui a pu se joindre à l'assistance en fin de rencontre pour présenter les nouveaux axes de coopération votés récemment au Conseil Régional.

- la seconde partie fut l'occasion pour les participants de prolonger les discussions autour d'un buffet dînatoire.

2 Les synthèses des interventions

2.1 Le Programme Solidarité Eau

Le pS-Eau anime depuis 27 ans un réseau d'acteurs au Sud et au Nord qui interviennent dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement. Il a pour objectif d'améliorer la qualité et la quantité des actions menées dans ces secteurs. Sa mission est donc de faciliter les initiatives locales de coopération pour rendre des actions de solidarité dans le domaine de l'eau entre la France et les pays du Sud plus efficaces et cohérentes.

Afin de remplir ces objectifs, pS-Eau a mis en place deux programmes d'action :

- **Recherche et développement** (2 salariés): pour améliorer les connaissances du secteur eau et assainissement par la conduite d'études et d'actions pilotes sur le terrain
- **Appui conseil aux acteurs français de coopération décentralisée non gouvernementale** (4 salariés à Paris et 1 salarié à Lyon): pour renforcer les capacités d'agir de ces acteurs à travers l'accueil, l'accompagnement, la formation, la mise à disposition d'informations techniques et méthodologiques, l'organisation d'espaces d'échanges et de concertation.

Par ailleurs, un certain nombre d'outils ont été développés pour soutenir ces programmes :

- Publications (guides méthodologiques, capitalisations, études ...),
- Lettre trimestrielle de pS-Eau ,
- Site Internet avec une base de données, des fiches d'actions, des liens vers d'autres sites et des documents de référence.

L'agence de l'eau Adour-Garonne

L'agence de l'eau Adour-Garonne a soutenu 118 projets depuis 2005 dans 24 pays dont 80% en Afrique sub-saharienne francophone (notamment Burkina Faso, Mali, Sénégal) et pour le complément, sur le pourtour méditerranéen (Palestine notamment) et à Madagascar. Le montant global de ces projets s'élève à 6.5 millions d'euros.

Les critères de sélection des projets sont l'origine de la demande (qui doit provenir de la population), l'insertion dans la politique nationale, la pérennité, la formation, le respect de l'environnement.



Actes des 2^{èmes} rencontres de la Solidarité Internationale du SICOVAL
8 avril 2011, Auzeville



Le paysage de coopération décentralisée non gouvernementale

Les acteurs de la coopération décentralisée non gouvernementale sont de diverses formes :

- Communes, départements, régions : dans le cadre d'un fonds de soutien et ou d'une coopération « de territoire à territoire » ,
- Acteurs associatifs,
- Syndicats,
- Agences de l'eau,
- Fondations.

Depuis février 2006, la loi Oudin-Santini permet à un certain nombre d'acteurs (communes, établissements publics de coopération intercommunale, syndicats mixtes chargés des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement) de mener des actions de coopération avec les collectivités territoriales étrangères (aide d'urgence ou solidarité internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement) dans la limite de 1% des ressources qui sont affectées aux budgets de ces services. Il en est de même pour les agences de bassin qui peuvent mener des actions de coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement dans la limite de 1% de leurs ressources.

Ainsi, depuis 2006, on observe une mobilisation financière croissante : les montants affectés à la coopération décentralisée représentent environ 18 millions d'euros en 2009 (soit une augmentation de 22% depuis 2007), avec comme principaux contributeurs les agences de l'eau, les syndicats (SEDIF pour l'Île de France, SIAAP pour l'Agglomération Parisienne) et les grandes villes (Paris, Lyon, Nantes, Lille) et en complément des fonds mobilisés directement par les acteurs de coopération décentralisée non gouvernementale (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, fondations et entreprises privées type Véolia, Suez, Lyonnaise des Eaux).

Les principaux pays d'intervention sont l'Afrique de l'Ouest comme le Burkina Faso (par exemple, en 2010, sur les 4.2 millions d'euros de coopération décentralisée non gouvernementale, plus de 2 millions ont été apportés par la loi Oudin), le Mali, le Sénégal et le Niger, puis Madagascar, le Vietnam et la Palestine.

Concernant les types d'actions :

- Les réalisations dans le domaine de l'assainissement sont des latrines familiales et publiques, ainsi que la formation des maçons et la sensibilisation à l'hygiène et à l'entretien.
- Les réalisations dans le domaine de l'eau sont la construction de puits modernes, de forages avec une pompe à motricité humaine ou d'adduction d'eau potable, ainsi que la formation de comités de gestion, la sensibilisation de la population au paiement de l'eau pour assurer les frais de maintenance, la formation des élus.

On peut observer une évolution des pratiques d'intervention, avec notamment une meilleure prise en compte des questions de maintenance (sensibilisation de la population pour une plus grande implication des usagers dans le paiement des coûts récurrents et l'organisation de la gestion), le renforcement de maîtrise d'ouvrage communale sur place (dans le cadre de la



mise en place de la décentralisation), l'émergence des services publics, l'augmentation des actions dans le domaine de l'assainissement (plus coûteuses, elles bénéficient de l'augmentation des budgets) et des synergies entre acteurs français.

Afin de réussir au mieux un projet, il est important de connaître l'ensemble des acteurs en jeu :

- Les acteurs sur place : services déconcentrés de l'Etat (pour être informé de la politique sectorielle et inscrire ses actions dans le programme national en cours), commune (qui est responsable de la gestion du service eau et assainissement sur son territoire et qui jouera un rôle central dans le projet en tant que maître d'ouvrage) et bureaux d'étude et ONG (pour l'expertise technique et la réalisation des mesures d'accompagnement)
- Les acteurs en France : réseaux (de collectivités comme Cités Unies de France, d'appui en région comme le CROSI Midi-Pyrénées, de thématique comme pS-Eau), agences de l'eau, collectivités (disposant de fonds de soutien ou de dispositif spécifique), fondations (Ensemble, Véolia Environnement, Suez Environnement, Saur...).

2.2 Un exemple de partenariat associatif : BilouToguna

Contexte général :

L'association Bilou Toguna a été créée en 2002, comporte actuellement 300 adhérents, et réalise des actions au Mali pour un budget de 35000 euros par an.

Ses projets dans le domaine de l'eau sont divers :

- Analyse de l'eau de 75 puits
- Creusement de 23 puits
- Construction de 10 barrages
- Construction de 4 rizières

Critères d'intervention :

Un projet démarre suite à des demandes villageoises et doit remplir les critères suivants :

- Il doit y avoir un nombre de familles concernées important,
- Le site doit être libéré par le propriétaire,
- Il doit y avoir des villageois bénévoles pour participer aux travaux
- Le suivi après la construction doit être assuré avec la mise en place de comité de gestion de l'eau. Des visites annuelles sont réalisées par des membres français de l'association ou bien les correspondants locaux.
- Les autorités administratives (mairie) et traditionnelles (chef du village) doivent avoir donné leur accord

Partenariats :



Actes des 2^{èmes} rencontres de la Solidarité Internationale du SICOVAL
8 avril 2011, Auzeville



Elle s'appuie alors sur un certain nombre de partenariats au Mali :

- Accord cadre avec le gouvernement : ce qui permet de faciliter les contrôles de douane pour l'importation de matériel
- Accord avec le PAM (Programme Alimentaire Mondial) : en échange de bénévolat de la part de villageois pour la réalisation d'un projet, le PAM fournit des Vivres Contre Travail
- Correspondants locaux (Bamako, Ségou, Mopti et Sangha) qui ont la capacité de gérer le compte bancaire local
- Associations françaises (Via Sahel, Solafrika)

Financement :

Le financement est assuré par les adhésions et dons, des manifestations organisées par l'association, de la vente d'artisanat et des subventions extérieures (conseil régional, mairies, privés).

Retour d'expérience :

L'approche de l'association est progressive avec la mise en place de projets à titre d'essai et la prise en compte permanente du retour d'expérience, afin d'assurer au mieux la pérennité des réalisations.

Malgré le suivi après la mise en place de comités de gestion des projets, les villageois sont très réticents au paiement car ils n'ont pas conscience que les installations nécessitent de l'entretien.

2.3 Un premier exemple de coopération décentralisée municipale : Ramonville

Contexte général :

La coopération décentralisée à Ramonville est née en 2006 de la mise en relation avec la mairie de Siby (Mali) à travers l'association Regards Action Mali (qui travaillait déjà sur cette ville depuis 2002) sur sollicitation du maire de Siby sur la question de l'accès à l'eau pour tous.

La mairie de Ramonville sollicite alors l'association ACAD pour faire un diagnostic, à l'issue duquel un accord de coopération décentralisée est signé en juin 2007.

Un certain nombre d'actions ont pu depuis être réalisées :

- Elaboration d'un schéma d'orientation sur l'eau
- Creusement de 8 forages, réhabilitation de 10 points d'eau,
- Réalisation d'une adduction d'eau sommaire sur un quartier, réhabilitation d'un château d'eau (avec mise en place d'une pompe solaire)
- Mise en place d'un service de l'eau dans la commune (formation des élus à la question de la gestion de l'eau, mise en place d'une commission eau au conseil municipal, mise en place de comités de gestion des points d'eau, campagne de sensibilisation à l'utilisation de l'eau potable)



*Actes des 2^{èmes} rencontres de la Solidarité Internationale du SICOVAL
8 avril 2011, Auzeville*



- Appui d'un projet de formation au maraîchage (en collaboration avec le GREF)
- Réalisation de latrines à l'école, en liaison avec la formation de briquetiers
- Appuis et renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale avec la création d'un poste d'agent de développement local ainsi que la réalisation d'un stage à Ramonville du secrétaire général de la mairie de Siby.

Critères d'intervention :

La mairie de Ramonville a décidé de s'appuyer sur un opérateur, l'ACAD car elle considère que la coopération décentralisée n'est pas dans le cœur de métier des élus et que l'opérateur permet de jouer un rôle de « tampon » entre les institutions.

Partenariats :

Le projet s'appuie sur les partenaires suivants au Mali :

- Commune de Siby
- Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Energie

Financement :

Pour l'exemple de la triennale 2008-2010 qui avait un budget autour de 180000 euros par an, les financements étaient répartis entre Ramonville (5%) , la commune de Siby (5%), l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (73%), le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (5%), la région Midi-Pyrénées (2%) et ACAD/RAM (10%).

Retour d'expérience :

L'évaluation du premier triennal a montré qu'il fallait retrouver la proximité avec les acteurs locaux. Par ailleurs, l'esprit du partenariat initial associatif autour de l'échange culturel (notamment au niveau musical, avec l'organisation de la Semaine Malienne) a effectivement disparu et il semble souhaitable de retravailler sur ce type d'échange (un projet de participation dans le cadre du festival de rue de Ramonville est en cours d'étude).

D'autre part, il faut rester conscient des aléas possibles, notamment suite à des évolutions politiques sur place : par exemple, suite à l'alternance lors des dernières élections, un certain flou est temporairement apparu au niveau de la coopération mais il s'est finalement estompé avec l'apparition de nouvelles demandes.

Enfin, il faut résonner de façon globale en terme de gestion de l'eau : par exemple, la mise en place de latrines a vu la diminution des maladies mais aussi l'augmentation du rejet d'eau sur la voie publique.



2.4 Un second exemple de coopération décentralisée communautaire : SICOVAL

Contexte général :

La coopération décentralisée du SICOVAL est née en 2001 de la mise en relation avec la mairie de Labé (Guinée) à travers l'ONG ESSOR sur sollicitation de la mairie de Labé (120000 habitants).

Suite à la délibération du SICOVAL posant en 2002 les jalons d'une politique de Solidarité Internationale, deux protocoles triennaux de coopération décentralisée ont été signés avec la Communauté rurale de Gandon au Sénégal et la Commune Urbaine de Labé en Guinée

Critères d'intervention :

Le SICOVAL base son intervention sur le postulat que le problème de base réside dans la nécessité de garantir la pérennisation des projets. Cela passe par l'autonomisation la plus rapide possible des populations. Afin d'y arriver, il faut renforcer la capacité des collectivités locales à gérer des problèmes en les plaçant au centre du dispositif. La première action est donc un appui institutionnel, par exemple par la formation des élus et techniciens, la mise en place d'équipements. Ainsi, le SICOVAL constatant qu'il y a un réel problème pour lever l'impôt, cherche à soutenir la mairie de Labé afin qu'elle puisse augmenter ses ressources fiscales et par voie de conséquence de faire payer les consommateurs d'eau.

Le second axe est le développement durable. Ainsi, dans le domaine de l'eau, l'approche est globale avec la mise en place de projets d'assainissement (caniveaux et latrines publiques) afin d'éviter la pollution des eaux pluviales en forte quantité, couplés avec des projets d'eau potable et de sensibilisation des populations et de renforcement des compétences des gestionnaires

Enfin, la coopération doit se faire par la mise en relation des acteurs des deux territoires et l'appui aux initiatives locales (ex : jumelage entre bibliothèques). Ainsi, dans une approche globale de la gestion de l'eau à Labé et pour réaliser des opérations hors responsabilité de la commune (reboisement des berges du bassin du Toury alimentant le réseau d'adduction d'eau potable de Labé), le SICOVAL n'étant pas institutionnellement en mesure d'agir, a accompagné sur l'association ECODEV (née suite à la disparition d'ESSOR) qui axe son intervention autour de l'agro-foresterie, l'arboriculture fruitière et le travail avec la société civile guinéenne.

Partenariats :

Le projet s'appuie sur un nombre importants de partenaires :

- Commune de Labé
- Etat : Service National des Points d'Eau, Urbanisme
- Société civile : comités de point d'eau, centres des jeunes (CECOJE), radio rurale
- Association France Volontaires qui met à disposition deux Volontaires de Solidarité internationale au programme de coopération décentralisée qui font le lien entre la Guinée et la France et anime et coordonne les actions localement (le SICOVAL n'a



Actes des 2^{èmes} rencontres de la Solidarité Internationale du SICOVAL
8 avril 2011, Auzeville



pas la volonté de passer par des opérateurs français et privilégie la synergie pour mettre en relation les acteurs locaux des deux territoires)

Financement :

Le projet 2008 a un budget de 133000 euros, les financements étaient répartis entre le SICOVAL (10%) , la commune de Labé (6%), l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (80%) et ECODEV (4%).

Retour d'expérience :

Les principaux éléments de retour d'expérience suite à 6 ans de coopération décentralisée avec la Guinée sont :

- le besoin de souplesse dans le pilotage des opérations pour s'adapter aux aléas (par exemple, la Guinée a fait face à des troubles politiques entre 2006 et 2010)
- la nécessité d'inscrire l'action dans la durée avec des mesures d'accompagnement,
- l'importance de se baser sur une animation locale en relation étroite avec les décideurs, en favorisant l'information, la concertation et la coordination de l'ensemble des acteurs locaux.



Pour aller plus loin



www.Sicoval.fr



www.crosi.org



www.pseau.org



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE
DU DEVELOPPEMENT DURABLE

www.eau-adour-garonne.fr



Bilou Toguna

www.biloutoguna.org



www.ecodev.fr



Actes des 2^{èmes} rencontres de la Solidarité Internationale du SICOVAL
8 avril 2011, Auzeville

